

# RAPPORT

## sur les travaux de la Commission en 1992

---

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires ont eu lieu les 27 janvier, 25 mai et 26 octobre 1992 dans les locaux du Palais des Académies. Il y a eu six réunions de section, une séance plénière (le 27 janvier), un colloque (le 25 mai) et une réunion du bureau (le 26 octobre).

Communications faites à la séance plénière :

R. JONGEN : *L'ordre explicatif de l'objet dialectologique.*

L. WINTGENS : *Considérations philologiques sur les parlers de l'Eifel entre Elsenborn et Ouren.*

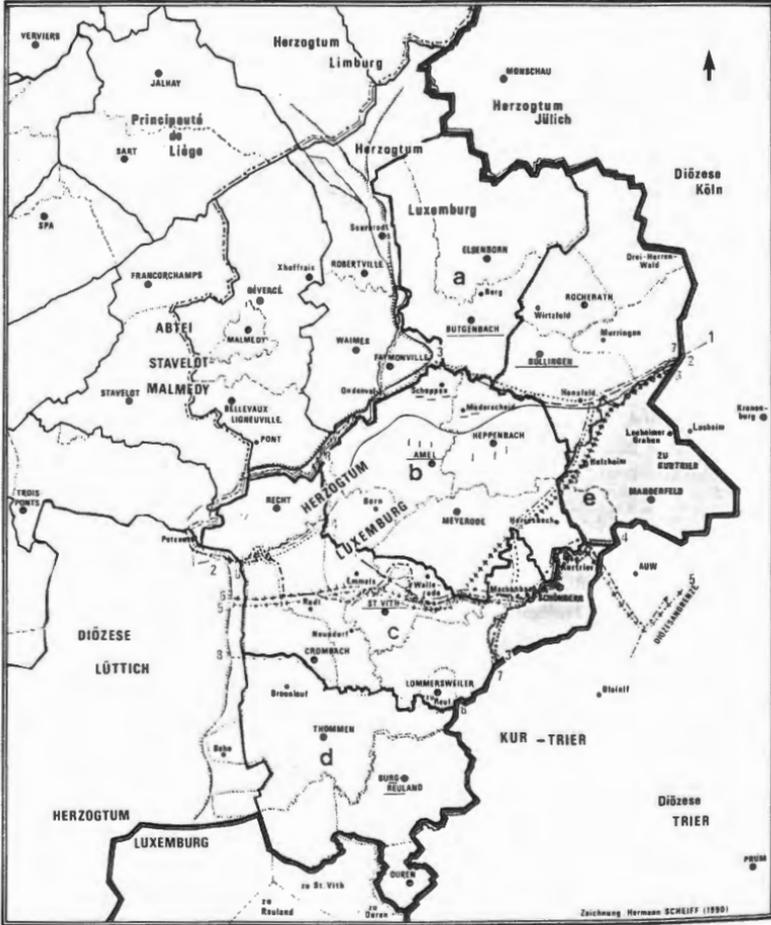
Lors d'une charge de recherche pour le Fichier de l'Architecture rurale de Wallonie attaché à l'Université de Louvain-la-Neuve, Léo Wintgens a analysé sur le terrain les différences dans le lexique rural des localités de l'Eifel belge. Les fruits de ses investigations ont été publiés récemment dans le volume *Ardenne herbagère* (Edit. P. Mardagu, Liège, 1992).

Dans une étude sur les aires dialectales dans le nord de l'*Ösling* (1936), l'historien Bernhard Willems évoque, au moyen de quelques termes issus du vocabulaire rural, les liens étroits qui attachent les seigneuries luxembourgeoises du nord-est à la région bas-francique — ripuarienne au nord des Hautes Fagnes.

**Carte historico-linguistique de l'Eifel belge**

(*Ardenne herbagère*, Ed. P. Mardaga, Liège,  
1992, p. 276)

1. Iis, Huus/Ais. Hous « *glace, maison* » : au sud diphtongues (||| = *infiltrations à Recht*).
2. Dççrep, hälepe/Dççref, hälefe « *village, aider* » : mutation consonantique du *p* après *r, l* : ligne de l'Eifel dans le « *Rheinische Fächer* ». Cette ligne vaut seulement pour le mot « *Dorf* ». Même Recht a hälefe, wärefe à côté de Héélep « *aide* ». Exceptions : Dççrep ; — = Dççref.
3. Schténg/Schtéen : « *pierres* » (pluriel).
4. bake/baache : « *cuire* » (au four), cas régional de la mutation consonantique.
5. Wäder/Väder : « *temps* ».
6. Vält/Fält : « *champ* ».
7. Schnégde, Lökt/schnége, Lök : « *couper, gens* » : vélarisation rhénane.
8. maache, kçche/maache, kçche : « *faire, cuire* » : au sud de cette ligne ainsi que dans une certaine mesure à Recht, apparaît au lieu du ach-Laut vélaire un ich-Laut palatal qui ressemble parfois au sch rhéno-luxembourgeois.



Que l'ancienne *scripta* ripuarienne-mosellane de la région entre Meuse, Rhin et Moselle, disparue progressivement dans les différents territoires au cours du 16<sup>e</sup> s., avait un vocabulaire de base commun avec le brabançon, ressort clairement de termes tels que *voûff* (sans *n*) (cinq), *darbenyden* (là-dessous, plus bas), *bovent* (au-dessus, plus haut), *bussent* (en dehors), *satersdag* (samedi), contenus dans la plus ancienne coutume de St.-Vith datant de 1451, conservée par des copies de la fin du 16<sup>e</sup> s.

Comme suite à l'exode progressif de ces seigneuries hors du domaine royal carolingien et de la dissolution des liens féodaux subséquents avec le duché de Limbourg, lui-même issu du noyau palatin devant les portes d'Aix-la-Chapelle, leur intégration dans le territoire luxembourgeois apparaît autant dans le vocabulaire que dans la phonétique. La formation typique de terrasses linguistiques documente l'influence faiblissante des phénomènes du sud vers le nord.

L'incorporation de l'Eifel belge proprement dite, de la région de Manderfeld-Schönberg, dès la fin du Moyen Âge dans l'abbaye de Prüm, en 1374 dans la Principauté de Trèves, s'extériorise clairement dans les isoglosses et isophones verticales marquant des contrastes ouest/est dans cette bande de territoire d'une largeur de 30 km seulement au nord de St-Vith. Une approche plus globale des phénomènes est actuellement impossible, car d'importantes études dialectologiques, telles qu'elles existent pour la partie nord de la Communauté germanophone de Belgique et pour le Grand-duché de Luxembourg, sont pratiquement inexistantes pour la région allemande avoisinante.

La méthode diachronique comparative, appliquée déjà à l'ancien duché de Limbourg, permet cependant de comparer les limites des cours hautaines et seigneuries luxembourgeoises de l'ancien régime avec les isophones, fixant surtout des critères concernant le consonantisme.

Contrairement à certains travaux antérieurs se fondant exclusivement sur des données synchroniques, nous avons par conséquent pu constater que pour cette vaste région de transition ripuarienne-mosellane une subdivision en cinq aires dialectales s'impose, qui reflètent assez fidèlement les structures territoriales de l'ancien régime.

*Géographie dialectale.*

Mis à part les villages wallons de Sourbrodt et de Faymonville, englobés dans l'entité actuelle de Waimes, les seigneuries de *Bütgenbach* et de *Büllingen*, qui sont pratiquement reconstituées dans les entités créées dès 1977, forment avec la localité excentrique de *Recht*, située plus au sud, l'aire ripuarienne (aire a). Elle se distingue des villages avoisinants par la conservation régulière du *p* après *l*, *r* (et *m*), par exemple dans *Dq̄qrep* (le village), *Héélep* (l'aide) contre *Dq̄qref*, *Héélef* au sud et à l'est, et des monophongues *i* : , *u* : , *ü* : , par exemple dans *Iis* (la glace) ; *Huus* (la maison) ; *Müüs* (les souris) contre *Ais*, *Eis* ; *Haus*, *Hous* ; *Möis*.

Vu la progression constante des diphtongues au cours de ces dernières décennies, certains auteurs ont prétendu que la ligne *Dq̄qrep/Dq̄qref* et l'isophone fixant la diphtongaison coïncident actuellement avec la limite sud des seigneuries susmentionnées près de la crête des vallées de la Warche et de l'Amblève (Maas-Rhein-Wasserscheide). Or, les réalités dialectales prouvent que certaines monophongues subsistent même à St-Vith, par ex. *Huus* à côté de *Mous* (la souris), *Schliifschlééng* (la meule) à côté du verbe *schléifen* (aiguiser). D'autre part, les verbes *hålefe*, *wårefe* (aider, jeter) avec mutation consonantique apparaissent à côté du substantif conservateur *Héélep*, autant à *Recht* (aire a) qu'à *Amel* et *Heppenbach* (aire b).

De toute manière, la cour d'Amblève, le vaste « Hof van Amel » (aire b), est quelque peu amputée au sud-ouest par l'isoglosse méridionale du mot muté *baache* contre la norme *bake* (« backen » cuire), et au sud-est par l'isophone *Vält/Fält* (le champs) fixant le *f* sourd en provenance de l'Eifel allemande.

Ce dernier phénomène, ainsi que le contraste nord/sud *Wäder/Väder* (« das Wetter », le temps), séparent l'ancienne seigneurie de *Neundorf-St-Vith* (aire c) de la cour foncière de *Recht*, acquise seulement en 1382 par les ducs de Luxembourg. D'aucuns attribuent d'une manière inconsidérée les traits spécifiques de son dialecte de transition ripuarien-mosellan à la seule immigration de quelques tailleurs de pierre tyroliens, vers 1730, mettant à profit la carrière de pierre bleue (« Rechter Schiefer ») au cours du 18<sup>e</sup> s.

Près du ruisseau appelé *Braunlauf*, un faisceau d'isophones regroupe l'ancienne cour de *Thommen* (sauf sa pointe nord-ouest) et, à certains égards, la localité de *Recht*, avec les seigneuries méridionales de *Reuland* et *Ouren* (aire d). Nous ne mentionnons ici que la

typique palatalisation consonantique, p. ex. dans *maa(s)che* (faire), *kq(s)che* (cuire) — au lieu de la norme ripuaire *maache*, *kqche* — que nous avons souvent fixée par la graphie *ch* dans le présent glossaire.

Un dynamisme similaire à celui des traits rhénans pénétrant le duché de Limbourg à l'ouest d'Aix-la-Chapelle semble animer au sud des Hautes Fagnes les phénomènes eifeliens : la phonation sourde du *v*, p. ex. dans *Fält*, la vélarisation totale, p. ex. dans *schnége* (couper), *Lök* (les gens) au lieu du compromis *schnégde*, *Lökt*, semblent avoir progressé vers l'ouest. Jadis, ce faisceau a dû longer la limite entre les seigneuries hasbourgeoises de Büllingen, Amel et St. Vith à l'ouest, et le territoire de *Schönberg-Manderfeld* (aire *e*) dépendant de l'Electorat de Trèves.

Communications faites à la section wallonne :

M. FRANCARD : *Les noms de rues de Bastogne.*

Michel FRANCARD a récemment publié, en collaboration avec Robert MOERYNCK, un inventaire commenté de l'ensemble des odonymes de la ville de Bastogne, le livre *Pavéye et pa podré. Les rues de Bastogne, hier et aujourd'hui* (Coll., « Paroles du terroir », Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1991, 222 pages).

Au départ de cet ouvrage un rapport demandé aux auteurs par les autorités communales de Bastogne, souhaitant, à l'occasion du renouvellement des plaques indicatrices, harmoniser et normaliser les dénominations en usage. Michel FRANCARD a exposé les principes qui ont guidé la rédaction de ce rapport et les propositions qu'il contenait. Les auteurs, suivis par les autorités communales, ont privilégié les formes attestées par la tradition orale et par les documents officiels les plus anciens.

Après une brève présentation de l'évolution de l'odonymie à Bastogne, qui a notamment montré une « Démotivation » progressive dans les dénominations, Michel FRANCARD a ensuite passé en revue quelques problèmes étymologiques rencontrés au cours des recherches. Il a notamment commenté les cas des odonymes « (bois d')Hazy » (w. *hazí* ; a. frq. *\*haisi* > *\*hasum* ; FEW 16, 121a) — « (rue) Glate » (probabl. altération de *Claude*) — « (chemin de la) Wachenaule » (w. *wachnôle* ; frq. *\*waskan* ; FEW 17, 542a). — « (rue)

Sur les Bords d'Eau » (w. *s' lès bordés* ; a. fr *bordel, -eau*) — « Picon(e) » (probabl. « ruisseau de Picon » ou « ruissea des picons »).

W. BAL : *Max und Moritz, Simon et Liné. A propos de la première bande dessinée en wallon.*

Wilhelm Busch (1832-1908), écrivain et peintre allemand, est célèbre dans le domaine germanophone. Une de ses œuvres les plus connues est *Max und Moritz* (1865), histoire versifiée des mauvaises farces jouées par deux garnements de village et qui se termine tragiquement. Ce texte est illustré par l'auteur. Aussi celui-ci est-il considéré comme un pionnier de la B.D. en allemand.

Le verviétois Jean-Guillaume Levaux (1857-1900) a fait une traduction-adaptation wallonne de ce texte, sous le titre de *Li Vicârêye di Simon ét Liné* qui, du vivant de l'auteur, a eu deux éditions (1889 et 1896).

W. Bal, après une introduction bio-bibliographique consacrée aux deux auteurs concernés, examine certaines particularités du texte wallon, qui constitue la 1<sup>ère</sup> B.D. en wallon.

J.-H. MICHEL : *Regrets à l'adresse des historiens et des géographes.*

Le philologue voudrait exprimer ici quelques-uns des regrets que lui inspirent trois ouvrages parus au cours de la récente décennie et dont la facture, par ailleurs excellente, est de nature à séduire le grand public cultivé. Il s'agit de :

1) *Communes de Belgique, Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, sous la dir. de Hervé HASQUIN, 2 vol., Bruxelles, Crédit Communal et la Reconnaissance du Livre, 1980 ;

2) André DRÈZE, René SCHUMACKER, « *Faniae* », *Réserve naturelle des Hautes-Fagnes*, sans indication de lieu ni de date (avec la collaboration du World Wild Life Fund et de la Générale de Banque) ;

3) *Géographie de la Belgique*, sous la dir. de Jacques Denis, Bruxelles, Crédit Communal, 1992.

1) Destiné à remplacer l'ouvrage, longtemps classique, d'Eug. DE SEYN, publié en 1924-1925 et réédité depuis à deux reprises, ce nouveau dictionnaire, réalisé par une équipe nombreuse d'historiens et

de géographes et remarquablement illustré, ne peut, hélas, qu'inspirer de nettes réserves au philologue dans la mesure où il néglige visiblement les données les plus élémentaires de la langue. Les auteurs ne paraissent dire nulle part qu'il existe une orthographe officielle pour les noms de nos communes et il arrive trop souvent que la forme qu'ils indiquent soit erronée, spécialement quand elle doit, ou ne doit pas, être pourvue de quelque accent ... D'autre part, à la différence de ce que faisait Eug. DE SEYN, les références à la toponymie sont clairsemées de manière entièrement arbitraire, alors que, plus d'une fois, telle publication toponymique figure dans la bibliographie relative à la commune envisagée. Combien on regrette que les auteurs n'aient pas songé à faire appel au regretté Jules Herbillon, dont les travaux sont cités à mainte reprise ! De même, le dialectologue aurait souhaité trouver quelques références au parler local, surtout pour les communes qui ont fait l'objet de travaux à cet égard. L'indication de la forme wallonne et du gentilé populaire eût également été la bien-venue : il suffisait de recourir au recueil de Jean Haust.

2) L'album d'André DRÈZE et de René SCHUMACKER a tout pour séduire : les planches sont un régal pour les yeux et le texte charmera, autant qu'il instruira, tous les amis de cette région unique en son genre. Mais, ici encore, le philologue regrettera l'absence d'indications relatives à la toponymie, qui auraient été d'autant plus intéressantes que les Hautes-Fagnes se partagent entre le domaine wallon et celui du germanique. De la même manière, alors que les auteurs montrent bien que le paysage des Hautes-Fagnes a été littéralement modelé par l'activité des hommes depuis le moyen âge, il faut bien constater que l'homme est entièrement absent de l'illustration, sinon du texte des commentaires.

3) Quant à la nouvelle *Géographie de Belgique*, réalisée grâce au mécénat du Crédit Communal, il faut, une fois encore, constater qu'elle ne fait aucune place ni à la géographie linguistique — ce qui est presque un comble dans un pays comme le nôtre —, ni à la toponymie, alors que — pour nous borner à la Wallonie (mais l'observation vaudrait tout autant pour la Flandre avec les *slikken*, *schorren* ou *kouters*) — la description de nos paysages fait nécessairement appel à des termes dialectaux (*tiges* du Condroz, *tiennes* de la Fagne, *abannets* de Nismes, et autres *trieux* ou *chavées*). Ajouterai-je que j'aimerais qu'un manuel destiné à une diffusion qu'on souhaite aussi large que possible, même à l'étranger, fit mention de l'apport du wal-

lon au vocabulaire de la géologie avec ces termes aussi notoires que *houille* ou *faïlle* ?

Ces carences me paraissent graves dans la mesure où elle témoignent du dédain que manifestent à l'endroit de la toponymie et de la dialectologie des spécialistes, par ailleurs éminents dans leurs disciplines respectives, mais oublieux du caractère nécessairement global du véritable savoir au point de ne pas songer à faire appel au concours des philologues pour enrichir leurs ouvrages de données même simplement élémentaires, mais qui enrichiraient indiscutablement le contenu humain et de l'histoire et de la géographie de notre pays. Rappellerai-je, pour finir, que Jean Brunhes voyait dans les toponymes les fossiles de la géographie humaine que, plus que tout autre, il avait contribué à fonder ?

A la section flamande trois communications ont été faites. En outre, elle a organisé un colloque le 25 mai, accessible aux membres wallons et à des participants extérieurs à la commission.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1991 - fin 1993 : J. MOORS, président ; J.-H. MICHEL, vice-président et président de la section wallonne ; R. VAN PASSEN, président de la section flamande ; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne ; W. VAN LANGENDONCK, secrétaire de la section flamande ; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

En remplacement de M. Pierre Ruelle, devenu membre honoraire, est élu membre de la section wallonne M. Jacques Nazet.

Le *Bulletin* LXIV (1992) compte 160 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être remis aux étudiants et chercheurs. En outre le Commission a fait paraître le Mémoire n° 17 de la section wallonne, à savoir la « Toponymie de La Gleize » par Louis Remacle.

En matière de *changement ou d'attribution de noms de rues*, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 1992 par les

69 communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, dont les noms suivent :

Amay, Andenne, Anthisnes, Ath, Aywaille, Bastogne, Berchem-Sainte-Agathe, Bièvre, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Bruxelles, Charleroi, Chastre, Chièvres, Comines-Warneton, Courcelles, Dinant, Dour, Durbuy, Ellezelles, Erquelinnes, Estaimpuis, Eupen, Evere, Fleurus, Florennes, Florenville, Frameries, Genappe, Gerpinnes, Grez-Doiceau, Habay, Hannut, Lontzen, Manage, Manhay, Meix-devant-Virton, Mettet, Mons, Montigny-le-Tilleul, Namur, Nassogne, Ohey, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Oupeye, Paliseul, Pepinster, Péruwelz, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Rebecq, Remicourt, Saint-Josse-ten-Noode, Sambreville, Seraing, Silly, Sombreffe, Soumagne, Tournai, Trois-Ponts, Tubize, Verviers, Visé, Waterloo, Wavre, Welkenraedt et Woluwé-Saint-Lambert.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne, l'examen a été fait par Jean-Marie PIERRET, qui a examiné les planchettes 29/4-8, 46/4, 6-8. La partie francophone de l'Atlas topographique de Belgique au 1:100.000°, publié par les éditions Lannoo, a été revue en première instance par J.-M. PIERRET et J. GERMAIN. Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Institut voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de M. K. ROELANDTS.

Bruges, le 31 décembre 1992.

*Le Secrétaire,*

F. DEBRABANDERE.

*Le Président,*

J. MOORS.